



ENVIRONNEMENT

Concertation publique sur les zones d'accélération des énergies renouvelables du 1^{er} au 15 décembre.



Du vendredi 1^{er} décembre au vendredi 15 décembre 2023 inclus: une concertation est organisée permettant à chaque habitant de Boissettes de s'exprimer et de proposer des zones d'accélération des énergies renouvelables ZAER.

Retrouvez toutes les informations complètes ci-dessous.



Créé le : 27/11/2023



concertation-zaer-decembre-2023_0.docx (/sites/boissettes.fr/files/media/downloads/concertation-zaer-decembre-2023_0.docx)

DOCX
19.21 Ko